1. **Votre enfant peut faire des études   
   après le bac**

Le bac est un diplôme.

Un diplôme est un document officiel.   
Ce document dit que votre enfant   
a suivi des études   
et qu’il a réussi ses examens.

Un examen est un test pour vérifier   
que votre enfant a bien compris   
ce qu’il a appris à l’école.

Votre enfant passe le bac   
à la fin de la classe de terminale au lycée.

**Votre enfant peut continuer ses études dans un lycée après le bac**

Par exemple, il fait des études après le bac :

* En BTS

C’est un diplôme que votre enfant

peut avoir en faisant deux ans d’études près le bac

* En classe préparatoire

Dans une classe préparatoire

votre enfant se prépare à passer des concours pour entrer dans des grandes écoles

Les BTS et les classes préparatoires

se trouvent dans les lycées.

Lien : <https://www.cnsa.fr/documentation/cnsa_17-10_fiches-facilealire_scolarisation_etudes-apres-bac.pdf>